

**CONFÉRENCE
DE COMPARAISONS
INTERNATIONALES**

**ÉCOLE INCLUSIVE
POUR LES ÉLÈVES EN
SITUATION DE HANDICAP**

#CCI_Handicap

**Education inclusive en France : tendances,
défis et enjeux**

**Serge Ebersold, professeur de
sociologie,
INSHEA**

28 & 29 janvier 2016

Une part croissante d'élèves reconnus handicapés scolarisés en milieu ordinaire (MEN, 2015)

- Entre 2009 et 2014 la progression annuelle d'enfants reconnus handicapés scolarisés en milieu ordinaire a été de 47%
- Le nombre d'élèves reconnus handicapés dans le 1^{er} degré a progressé de 31% entre 2009 et 2014.
- Le nombre d'élèves scolarisés dans le second degré a progressé de 80% entre 2009 et 2014.
- Une évolution en faveur de la scolarisation individuelle

Une présence croissante liée à :

- l'existence d'un cadre législatif soucieux de la garantie des droits individuels
- l'extension des types d'enfant pouvant relever de la reconnaissance du « handicap », par exemple pour les divers dysfonctionnements dans les apprentissages
- l'existence de ressources techniques humaines et financières mobilisées à l'attention des jeunes présentant un besoin éducatif particulier.



- l'engagement personnel des acteurs de l'école (enseignants, directeurs d'établissements, enseignants acteurs de l'accompagnement) en faveur de la scolarisation de ces élèves.
- Des initiatives en faveur d'une meilleure coopération entre le secteur médico-social et le système scolaire.



Une présence croissante corrélée à la consécration d'un droit à l'éducation

- De l'opportunité inclusive à créer au droit à la scolarisation à concrétiser
- La personne comme sujet de droit (élève d'abord)
- De l'inéducabilité potentielle liée à un problème de santé à la mise en compétence d'apprenants grâce à l'accessibilité des organisations
- De la personne handicapée à la personne autrement capable (élève d'abord)

Un droit à l'éducation demandant de placer la réussite de tous au cœur des missions de l'école

- De l'école comme vecteur de protection grâce à l'inculcation de connaissances et de compétences clefs
- De la diversité comme atout (la singularisation profite à tous)
- Universalisation de l'ambition inclusive autour de la promotion de la réussite de tous et non plus de l'échec scolaire



Une réussite scolaire dépendante des processus contribuant à l'accessibilité du système éducatif

- De l'accessibilité comme singularisation de la scolarisation au regard des besoins éducatifs de chacun
- De l'accessibilité comme processus :
 - physique par l'aménagement des locaux
 - techniques et humains complémentaires
 - pédagogique en lien avec les processus conditionnant l'accès aux apprentissages (accessibilité pédagogique)
- De l'accessibilité comme source d'innovation au profit de la mise en compétence de chacun

Un souci de réussite et d'affiliation à renforcer

- L'augmentation du nombre d'enfants scolarisés en milieu ordinaire ne s'accompagne pas d'une baisse substantielle du nombre de personnes admises en milieu spécialisé
- Une obligation scolaire qui n'est pas généralisée (DEPP, 2015)
 - 7 300 jeunes soumis à l'obligation scolaire ne sont pas scolarisés
- Une scolarisation qui n'est pas toujours source d'affiliation (DEPP, 2015)
 - Un enfant sur dix de 8 ans se sent mal à l'aise dans son école ou son établissement



- Une scolarisation en milieu ordinaire plus heurtée que la moyenne
 - 57% des élèves inscrits dans une unité d'inclusion scolaire (ULIS) au collège ont un niveau scolaire déclaré relevant de l'enseignement élémentaire
- Des aménagements pédagogiques qui peinent à se concrétiser
 - 37% des aménagements prévus sont mis en œuvre pour les élèves nés en 2001 et entrés en CP en 2013.



- Une surexposition aux mécanismes visibles et invisibles de sélection
 - seuls 17 % des élèves supplémentaires accueillis à la rentrée 2007 en collège se retrouvent en 2011 au lycée
- Une persistante sous qualification qui surexpose au chômage, notamment de longue durée



- Un accroissement des inégalités territoriales et sociales
 - La proportion d'élèves reconnus handicapés varie du simple au triple selon les départements
 - Les taux de scolarisation en milieu ordinaire varient presque du simple au double selon les départements
 - Les enfants venant de milieux modestes sont surexposés aux dynamiques de stigmatisation et de vulnérabilisation



Ne pas résumer l'ambition inclusive à la présence à l'école

- Éducation inclusive : manière de faire école
- Inclusion : manière de faire société et de penser l'appartenance sociale en termes de droits, d'affiliation et de reconnaissance sociale
- inclusion scolaire : citoyenneté résumé à l'accès physique à l'école (intégration scolaire)



Se doter d'un système d'information renseignant quantitativement et qualitativement sur

- la situation des élèves reconnus handicapés par rapport à l'ensemble de la population scolaire
- l'effet capacitant ou invalidant des aménagements et des soutiens
- les compétences mobilisées par les acteurs pour faire environnement
- la situation française par rapport au contexte international



Se distancier d'une approche diagnostique du handicap fondée sur l'existence d'un besoin de service

- Les outils d'évaluation des besoins perpétuent une approche diagnostique du handicap fondée sur l'importunité scolaire de l'élève dont atteste un besoin de soutien
- Une approche diagnostique soutenue par une conception du besoin se résumant au service au détriment des composantes pédagogiques intervenant dans la singularisation des pratiques et des parcours
- Un rapport allusif aux facteurs environnementaux et aux modalités conditionnant l'accessibilisation de l'environnement éducatif (PPS, etc) fait de l'adaptation et de l'aménagement une fin en soi au détriment de l'effet capacitant des pratiques



Développer une offre de formation adaptée aux enjeux de l'école inclusive

- Les enseignants français ont un accès moins fréquent à la formation continue (Talis 2013)
- Les chefs d'établissements français plus enclins à relier l'ineffectivité de l'établissement au manque de formation à la pédagogie inclusive
- La formation spécialisée incite par trop à faire de l'adaptation une fin en soi au détriment de ses effets capacitant
- L'offre de formation continue est insuffisamment corrélée aux contextes organisationnels et au besoin de formalisation de l'innovation ordinaire

Mieux inciter les enseignants à faire de la pédagogie inclusive une opportunité

- Des enseignants français moins enclins à :(OCDE, 2013)
 - faire travailler les élèves en petits groupes
 - différencier les tâches selon les aptitudes des élèves
 - recourir aux nouvelles technologies
 - recourir à la pédagogie collaborative
 - corrélér enseignement et créativité
 - Impliquer les familles dans les processus

Mieux reconnaître les établissements dans leurs responsabilités et leurs rôles

- Des politiques d'établissement incluant insuffisamment la question du handicap
- Prévalence d'une conception techniciste de l'accessibilité qui incite à mettre l'accent sur les dimensions pédagogiques au détriment des dimensions sociales et du bien être.



- Des établissements scolaires peinant à construire une communauté éducative et à soutenir ses membres :
 - Des enseignants français moins fréquemment soutenus lors des inspections sur les questions liées à la singularisation des pratiques que la moyenne des pays de l'OCDE
 - Une innovation ordinaire peu reconnue, formalisée et capitalisée

Renforcer le rôle ressource du secteur médico-social

- Un secteur médico-social qui méconnaît par trop son rôle ressource pour les acteurs de l'école
- Une coopération entre le secteur éducatif et le secteur médico social insuffisamment tournée vers la création de synergies au sein de territoires
- Des synergies liées à l'élaboration de parcours personnalisés de scolarisé incluant les périodes de transition

CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

#CCI_Handicap

ÉCOLE INCLUSIVE POUR LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de votre attention

Serge Ebersold,
professeur de sociologie
Serge.ebersold@inshea.fr

28 & 29 janvier 2016